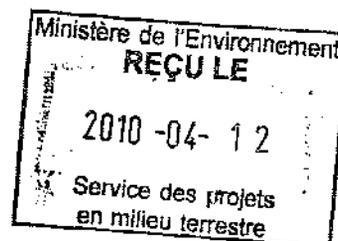




Québec, le 7 avril 2010



Madame Marie-Claude Théberge
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame,

Je donne suite à la lettre du 25 mars 2010 adressée à M. André Maltais, secrétaire général associé au Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'aménagement du parc éolien de New Richmond.

Nous avons pris connaissance du document présentant les changements à la configuration du projet. Nous retenons que ces modifications consistent essentiellement en la relocalisation de l'ensemble des éoliennes en fonction de l'analyse détaillée des données de vents compilées depuis juillet 2006 et que ces changements ont été présentés à l'ensemble des propriétaires et des municipalités concernées.

À ce que nous sachions, comme M^{me} Marie-José Thomas vous le mentionnait dans sa lettre du 13 octobre 2009, les directives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) concernant le champ de compétence du SAA, en particulier les éléments à l'égard de la population autochtone, leur utilisation du territoire et leurs préoccupations par rapport au projet, avaient déjà été traitées de façon satisfaisante et valable par l'initiateur du projet.

Toutefois, je me dois de réitérer que les demandes faites au promoteur visent d'abord à obtenir des informations utiles pour évaluer l'acceptabilité du projet. Cette démarche ne remplace pas l'obligation de la Couronne de consulter les communautés autochtones dont les droits et intérêts pourraient être affectés par le projet. Ce n'est qu'après l'analyse menée par le MDDEP qu'il sera possible d'évaluer si, conformément au *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* élaboré à cette fin, une telle obligation existe dans ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le directeur par intérim,

Patrick Brunelle